

**Question orale de M. Wyngaard : Distribution de poubelles en plastique à l'occasion de la brocante Saint-Job/Vivier d'Oie à moins de 6 mois du scrutin communal.**

**M. Wyngaard** rappelle que dimanche dernier, le service de la Propreté a organisé une action de distribution de poubelles en plastique à l'occasion de la brocante de Saint-Job.

L'objectif poursuivi est louable, puisqu'en équipant les Ucclois de poubelles en plastique, il est possible de lutter contre les salissures induites par l'éventrement de sacs par les renards, pies, corneilles, etc.

Néanmoins, M. Wyngaard estime que cette distribution est problématique pour plusieurs raisons :

- en temps normal, ces corbeilles sont en vente à 10 euros auprès du service de la Propreté, alors qu'ici, elles étaient offertes ;
- Mme l'Échevin Gol-Lescot les remettait personnellement aux habitants, à moins de 6 mois du scrutin communal. De plus, une telle distribution de corbeilles n'est pas récurrente : elle n'avait jamais été organisée par le passé. Il convient de rappeler à cet égard que, pour les élections communales, une loi de 1994 interdit la distribution d'objets, gadgets, cadeaux par un candidat (et encore, à ses frais) dans les 4 mois qui précèdent le scrutin. Le législateur a ainsi voulu baliser la période délicate qui précède une échéance électorale. Le cas d'espèce se situe juste avant cette période « suspecte », où la prudence doit être tout particulièrement de mise. Cette distribution n'est donc pas illégale, puisqu'elle se situe en deçà de la limite au-delà de laquelle il y a illégalité. Mais les objets sont offerts aux frais de la collectivité.

Quoique cette distribution ne soit pas illégale, le groupe Ecolo la juge particulièrement malvenue sur le plan éthique.

Par ailleurs, que doivent penser les habitants qui ont déboursé 10 € afin d'acquérir la même poubelle auprès de l'administration communale ?

M. Wyngaard souhaiterait donc obtenir de la part du Collège des réponses aux questions suivantes.

Le Collège estime-t-il avec le recul que le timing de cette distribution était inopportun ? Partage-t-il le point de vue du groupe Ecolo, selon lequel tout mandataire doit s'interdire de distribuer gratuitement à la population, à quelques mois des élections, tout objet susceptible d'être perçu comme un cadeau électoral, certainement quand l'activité n'a pas de caractère récurrent ?

Quel a été le coût de cette opération à charge de la Commune (montant du budget consacré aux poubelles offertes et nombre d'heures de travail du personnel communal) ?

Combien de poubelles ont été distribuées dimanche dernier ?

**Mme l'Échevin Gol-Lescot** remercie M. Wyngaard pour sa question car elle lui permet de faire le point sur le « Printemps de la propreté ». Il s'agit d'un événement récurrent puisqu'il survient tous les deux ans et est organisé pour la troisième fois. Les dates du Printemps de la propreté n'ont pas été fixées de manière arbitraire mais en fonction de la période de disponibilité déterminée par la Région pour la déchetterie mobile.

De manière générale, le service de la Propreté apporte son concours à l'organisation des brocantes et marchés et offre à cette occasion des objets tels des cendriers de poche et des documents tels que le vade-mecum de la propreté. Et il en est de même pour des événements du type « Printemps de la propreté ». Dans ce cadre, il est déjà arrivé que des sacs-poubelles soient distribués par l'Agence Bruxelles-Propreté. De plus, Mme l'Échevin Gol-Lescot a l'habitude d'être présente sur le terrain pour épauler les fonctionnaires de son échevinat lorsque ces manifestations sont organisées et elle ne se cantonne pas à de la figuration puisqu'elle s'investit dans un travail effectif. Elle s'étonne donc de la réaction de M. Wyngaard, alors qu'aucune remarque n'avait été formulée lors des événements précédents.

Vingt containers de poubelles ont pu être remplis dans le cadre du Printemps de la propreté. Cela signifie donc qu'une manifestation de cette nature permet d'éviter la prolifération de dépôts clandestins. Cet événement a donné lieu à la mise en œuvre d'un programme global : des actions citoyennes ont été menées durant toute la journée du dimanche au parc de Wolvendael, au parc Raspail, au Moensberg, à la Bascule ;

des ramassages de mégots de cigarettes ont été effectués le samedi au square Marlow ; durant la semaine, les élèves de l'école de Verrewinkel ont procédé à un nettoyage complet de leur établissement.

Sept agents de l'administration communale ont été présents le dimanche pour participer aux opérations de nettoyage. Trois agents étaient présents sur le site de la brocante, de 08h30 à 12h00.

Mme l'Echevin Gol-Lescot précise aussi que cinq cents poubelles ont fait l'objet d'une distribution.

**M. Wyngaard** ne conteste en aucune manière le dynamisme de Mme l'Echevin Gol-Lescot et sa présence active sur le terrain. Néanmoins, il maintient sa position, en vertu de laquelle l'organisation de ce type de manifestation en fin de mandature pose des problèmes d'ordre éthique. De plus, la distribution de poubelles n'est pas un phénomène récurrent. M. Wyngaard insiste aussi sur le fait qu'il est loin d'être le seul mandataire à estimer cette distribution inappropriée.